



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 26 février 2021

**Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre**

**Signature du protocole du Contrat de relance et de transition écologique avec Nantes  
Métropole**

**Métropole de Nantes**

**Vendredi 26 février 2021**

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la Maire, Présidente de la métropole  
Mesdames les ministres,  
Mesdames et messieurs les parlementaires,  
Monsieur le premier vice-président du Conseil régional,  
Mesdames et messieurs les maires et présidents d'intercommunalités,  
Mesdames et messieurs,

Merci beaucoup, chère Johanna ROLLAND, Madame la présidente, de m'accueillir ce matin dans votre métropole. Vous le rappelez, ma première visite officielle était intervenue dans des circonstances dramatiques, en juillet dernier. Vous m'avez accueilli lorsque je suis venu témoigner aux Nantaises et aux Nantais la solidarité de la Nation après l'incendie criminel qui a frappé leur cathédrale. Cette cathédrale est un joyau. Elle est le symbole de Nantes auquel tous ses habitants sont attachés bien au-delà de la communauté catholique. J'avais alors, vous l'avez rappelé, déclaré que l'État prendrait toute sa part dans sa reconstruction. L'engagement est tenu, j'aime tenir mes engagements, et j'irais avec vous, en sortant d'ici, m'en assurer directement. Le temps de la restauration a commencé, en particulier, grâce aux 650 000 euros financés au titre du plan de relance, et engagés à la fin de l'année dernière pour couvrir les travaux de sauvetage et de restauration nécessaires. Dès la fin de cette année, la sacristie et la chapelle de semaine pourront être rendues aux fidèles et à tous les amoureux du patrimoine.

L'État, Madame, a décidé de maintenir et d'amplifier son soutien à cette œuvre emblématique, puisque, je suis en mesure de vous annoncer ma décision de consacrer à la restauration de la Cathédrale de Nantes, sur proposition de Madame Roselyne BACHELOT, ministre de la

Culture, une enveloppe de 10 millions d'euros pour répondre à l'urgence, panser les plaies et en même temps, préparer l'avenir. L'exemple de votre cathédrale est symbolique des objectifs multiples que le Gouvernement, en partenariats étroits, poursuit.

Bien sûr, le premier de ces objectifs est de faire face à l'épidémie qui nous frappe en prenant toutes les mesures urgentes que la situation sanitaire, dont vous avez rappelé déjà l'historique, impose. Cette crise, Mesdames et Messieurs, vous le voyez, vous le savez, est très particulière. Elle nous met tous, individuellement et collectivement, à l'épreuve. Elle nous ramène à des valeurs fondamentales de solidarité et de responsabilité, car chacun, de l'État aux citoyens, en passant par les collectivités locales, notamment les métropoles, a son rôle à jouer dans la lutte contre la pandémie.

Cette crise, je veux le répéter devant vous, est aussi une invitation à l'humilité, loin des recettes toutes faites et des jugements à l'emporte-pièce. Une invitation sans doute à distinguer, à différencier l'essentiel de l'accessoire. À gérer au plus près, mais aussi à voir au plus loin. Gageons que nous saurons collectivement en retenir toutes les leçons, notamment lorsque la crise aiguë sera derrière nous – ce n'est pas encore tout à fait le cas.

Dans ce contexte, croyez-le bien, j'ai hautement conscience du rôle imparti à l'État. Notamment en ce qu'il est le gardien en dernier recours de celles et ceux qui souffrent le plus de la crise dans ses multiples dimensions. La dimension sanitaire est bien évidemment déterminante dans les circonstances présentes. Et l'État, il faut y insister, est le garant de l'égal accès à la santé. On ne le rappelle pas suffisamment en France, tous les citoyens bénéficient de soins de qualité. Ils doivent pouvoir le faire accessible à tous et en particulier aux plus fragiles. Il y a encore des choses à faire en la matière, mais lorsqu'on se compare à d'autres pays, nous pouvons être fiers de notre système de santé collectivement construit : il a résisté face à cette crise inédite. Dois-je vous rappeler que c'est en France que sont déployés de façon massive et gratuite, des opérations de dépistage et de tests à une ampleur inégalée, avec le concours des collectivités, que ce soit en matière de tests ou de vaccination ? Nous mettons tout en œuvre pour aller vers les populations les plus vulnérables et les plus précaires. Autre manifestation de ce souci d'égal protection des Français : la distribution de 200 millions de masques à destination des populations les plus pauvres.

Mais je crois pouvoir dire que notre force n'aura pas été simplement de prendre en charge et de protéger, quelques capitales soient ses missions. Notre force aura été et sera de tirer sans attendre les premiers enseignements de cette crise sanitaire sans précédent pour préparer notre système de santé aux défis de demain. D'abord en revalorisant de manière historique les métiers du soin grâce au Ségur de la santé, signé au terme d'un dialogue social exemplaire. Ce volet concernant les femmes et les hommes qui se battent magnifiquement depuis bientôt un an contre l'épidémie, ce volet sera suivi d'un volet ciblé sur les équipements et l'investissement hospitalier que j'annoncerai très prochainement.

Mais je voudrais d'ores et déjà vous confirmer publiquement, Madame la maire, présidente du Conseil de surveillance, que le CHU de Nantes, que vous avez évoqué, et où nous nous rendrons tout à l'heure, va pleinement bénéficier de cet effort majeur, mais juste et nécessaire. En effet, grâce à ce plan, l'État va allouer 400 millions d'euros au projet de reconstruction complète du CHU sur l'île de Nantes. Cela représentera, Mesdames et Messieurs les élus, plus de 40 % du coût total. Je vous rappelle que 225 millions d'euros avaient déjà été alloués au moment de la validation de ce projet. J'ai décidé de compléter le financement avec donc 175 millions d'euros supplémentaires pour sécuriser la réalisation de cette opération majeure pour la métropole

nantaise et ses habitants, bien sûr, mais pour l'ensemble du territoire régional.

Au-delà de la santé, la solidarité de l'État s'exprime à l'endroit de celles et ceux qui sont les plus en souffrance. Et je voudrais d'ailleurs souligner ici la contribution précieuse des parlementaires, dans les textes que nous leur présentons à ce sujet. Je pense, en parlant de solidarité bien sûr aux plus pauvres que vous avez évoqués, Madame la maire, pour lesquels, depuis le début de la crise, nous avons adopté des mesures très substantielles, complétées heureusement par des dispositifs locaux ou territoriaux, mesures à hauteur de 4,5 milliards d'euros en 2020. Et j'ai indiqué encore récemment aux associations caritatives nationales qu'en lien avec elles, le Gouvernement est prêt à compléter ces dispositifs tant que la crise dure. Je pense évidemment aux plus jeunes de nos concitoyens, très impactés, chère Sarah, par cette crise, et à l'endroit desquels, étudiants et non étudiants, nous déployons là aussi des aides inédites à l'image des repas à 1 euro pour tous les étudiants ou du Plan « Un jeune, une solution » doté dans le cadre du plan de relance de 7 milliards d'euros et destiné à favoriser l'insertion professionnelle de tous les jeunes au moment où, vous le savez, elle est particulièrement difficile. Je pense aussi aux secteurs professionnels les plus impactés par la crise, et à destination desquels nous avons adopté des mesures d'accompagnement, sans doute parmi les plus larges d'Europe, là encore complétées par des dispositifs territoriaux que je salue et que là aussi, nous adaptons de manière régulière pour répondre à tous ces secteurs professionnels, à leurs salariés et aux travailleurs indépendants.

Mais je l'ai dit, nous manquerions à nos devoirs collectifs si une partie de notre énergie, happée par ces moments si difficiles, n'était pas aussi tournée vers la préparation de la sortie de crise, vers la relance de notre pays, vers la poursuite de sa transformation et de son redressement. Car sortie de crise, il y aura. Et il est de notre devoir collectif de la préparer ensemble, car à travers ma présence aujourd'hui, je veux aussi incarner la méthode que le Gouvernement a adoptée pour poursuivre cet objectif.

Certains ont critiqué la verticalité des décisions. Elles le sont pour les plus difficiles d'entre elles, lorsque la situation impose des contraintes générales. L'État est là pour cela. Pour autant, le Gouvernement, je le dis haut et fort une nouvelle fois devant vous, n'a jamais autant négocié, dialogué, contractualisé qu'aujourd'hui. C'est le cas, je le rappelle, avec les partenaires sociaux et les acteurs économiques que je reçois en permanence. C'est le cas, bien sûr, avec les collectivités territoriales. J'ai ainsi, trouvé un accord, monsieur le vice-président avec région de France dès l'été dernier. Toutes, tous les présidentes et présidents sont venues signés à Matignon. Puis avec les départements de France, c'était en fin d'année dernière, chère Jacqueline, avec ton concours si précieux. Et comme nous l'avons annoncé hier, nous sommes maintenant parvenus à un accord avec l'association que vous présidez, chère Johanna, France Urbaine, qui comme chacun le sait, représente les métropoles et les territoires urbains.

Les métropoles sont en effet, des partenaires évident pour la relance, et l'État souhaite les y associer étroitement. Et c'est ce qu'il fait très concrètement en consacrant 10 milliards d'euros aux territoires urbains dont 6,5 dans le cadre de France relance. Loin de moi par cette méthode, l'idée de gommer les différences, de nier l'existence d'options politiques différentes qui font la force de notre grande démocratie que le virus ne saurait arrêter. Mais, l'heure et les circonstances me paraissent commander qu'à chaque fois que cela est possible, dans le respect de chacune et de chacun, le Gouvernement cherche à unir et à rassembler la République. On peut croire en l'État, et – je le revendique haut et fort, comme je l'ai dit dès ma déclaration de politique générale – penser que les territoires sont la base, le cœur et le levier du sursaut français. Cette conviction que je porte est le fruit de mon histoire personnelle et je m'emploie à la

concrétiser depuis ma nomination. Dois-je rappeler ici que j'avais promu au cours du premier déconfinement le couple maire-préfet plus que jamais d'actualité ?

Dois-je rappeler que le budget de l'État pour 2021 a réservé, a fléchi, comme on dit, les créations nettes d'emplois de l'État à ses services déconcentrés à l'échelon territorial, ce qui a représenté 2 500 nouveaux emplois dans les services départementaux de l'État ? À rebours d'une tendance plus que décennale jusqu'ici observée, dois-je vous indiquer que je viens de décider de mesures, chère Jacqueline, de déconcentration très ambitieuse et largement inédites au profit des préfets et des services territoriaux de l'État en matière de ressources humaines et de gestion budgétaire ?

Je veux, ici à Nantes, inlassablement rendre hommage aux fonctionnaires et agents de l'État et plus globalement, si vous mieux des collectivités publiques locales qui eux aussi, à l'image de leurs collègues hospitaliers, ont tenu bon, qui tiennent bon pour aider le pays et nos concitoyens à faire face à la crise. Nous devons être fiers d'eux. Et je veux, ce matin, saluer tout particulièrement le préfet Martin et ses équipes, mais aussi les vôtres, madame la présidente, qui se sont beaucoup mobilisées, je le sais, pour préparer le travail qui nous réunit.

Ce contrat que nous signons aujourd'hui à Nantes est l'illustration de cette volonté politique et de cette méthode. C'est en effet le premier conclu avec une métropole. Il accompagnera, vous l'avez dit, près de un milliard et demi d'euros d'investissements à parité pour la relance sur le territoire métropolitain Nantais. Après, je le dis, ici au chef-lieu de région, que Jacqueline GOURAULT a signé avec la présidente de région, un accord de relance également. L'un comme l'autre de ces contrats vont d'abord, rappelons-le, permettre de faire face immédiatement à la crise en ne retenant que des opérations prêtes à démarrer, et donc à donner de l'activité et du travail dès 2021 et 2022 dans l'objectif de contrecarrer les effets de la crise économique et sociale. L'un comme l'autre de ces contrats ont aussi pour objectif d'amplifier et d'accompagner les transformations durables – nous ne nous inscrivons pas que dans la conjoncture – autour des trois grands actes du plan de relance voté par le Parlement : accélérer la transition écologique, renforcer la cohésion sociale et territoriale et accroître notre résilience et notre souveraineté économique. Évidemment, comment pourrais-je ne pas évoquer à mon tour l'un de ces axes qui vous tient particulièrement à cœur ?

À vous, madame la présidente de la métropole, et aux élus qui vous entourent, la transition écologique, chère Johanna ROLLAND, 5 ans après les accords de Paris sur le changement climatique, vous avez pris toutes vos responsabilités. Je veux saluer ici la vitalité de votre métropole en matière environnementale. Au plan national, nous agissons également avec la plus grande détermination. Avec la convention citoyenne qui conclut en ce moment ces travaux, nous écrivons dans notre pays une nouvelle page de notre politique écologique. Et là encore, avec une méthode innovante. Cela fait poser des questions, ça suscite des débats, c'est normal. Les travaux des citoyens ont permis de susciter, d'inspirer un projet de loi qui va maintenant être discuté au Parlement. Les formes nouvelles de la participation, de la démocratie directe viendront ainsi se concilier avec les exigences historiques et nécessaires de la démocratie représentative et parlementaire. Ce projet de loi, j'y insiste auprès de vous, je l'ai déjà dit, n'est pas programmatique, c'est un texte d'action très concret qui doit nous permettre d'aller plus loin dans la transition écologique indispensable de notre pays. Grâce aux citoyens de la convention climat qui nous ont servi d'aiguillon, nous allons donc franchir une nouvelle étape sur des sujets aussi fondamentaux qui touchent à notre manière de nous nourrir, de nous loger, de nous déplacer ou encore de consommer. Et c'est dans le même objectif d'accélérer concrètement pour la vie de nos concitoyens, la transition écologique que nous mobilisons 30 milliards au plan

national dans le plan de relance.

Le message que je souhaite vous faire partager, c'est que le projet de loi Climat et résilience et le plan de relance que nous déclinons aujourd'hui dans la métropole nantaise forment un tout indissociable. Le financement de la relance se concrétise notamment par des aides accompagnant chaque Français qui le souhaite dans la rénovation de son logement ou dans l'achat d'un véhicule propre. Ces dispositifs, je le dis du reste, rencontrent un véritable succès et nous permettent d'avancer. Ces 30 milliards, nous en déployons donc une partie pour que la métropole nantaise amplifie ses actions en la matière. Je pense notamment avec vous au sujet crucial de la modernisation du réseau, des transports urbains, vous l'avez dit, par l'acquisition de nouveaux bus et de rames de tramway dès cette année. Toujours dans le champ des mobilités, l'État concourra à hauteur de 6,3 millions d'euros à la création de pistes cyclables et à la fluidification du périphérique nantais pour les véhicules individuels. Aux côtés de l'État et des collectivités, les entreprises s'engagent, elles aussi, comme ici à Nantes et partout en France, dans une économie circulaire qui transforme les déchets en ressources. Nous en avons vu un très bel exemple ce matin à Rezé, avec les eaux usées de l'agglomération qui produiront demain le carburant de vos bus. Magnifique exemple.

Je sais également, vous l'avez dit, que vous partagez la préoccupation de l'État et vous partagez depuis longtemps en matière d'isolation thermique quand on sait la contribution du logement au gaz à effet de serre. Vous avez toutes et tous entendu parler du formidable succès de MaPrimeRénov 2020, près de 200 000 dossiers pour la rénovation thermique de logements privés ont été déposés dans les trois quarts ont été validés, représentant d'ores et déjà un montant de travaux supérieurs à 1 500 000 000 d'euros. L'accélération, c'est une multiplication par quatre. Nantes Métropole s'est engagée sur cette voie avec un succès qui ne nous surprend pas, puisque déjà près de 2 000 000 d'euros pour 750 bénéficiaires à ce jour.

L'État doit donner l'exemple, il investit massivement dans la rénovation thermique des bâtiments publics. Plus de 7 000 000 d'euros pour 44 opérations sur les bâtiments administratifs de l'Etat, monsieur le préfet, dans cette Métropole nantaise, plus de 5 000 000 d'euros au bénéfice des bâtiments des collectivités territoriales de l'aire métropolitaine. Et puis, plus de 30 millions d'euros, j'insiste parce que nous en avons fait une priorité, pour la rénovation thermique des établissements d'enseignement supérieur situés là aussi dans l'aire métropolitaine. Du premier degré jusqu'au supérieur, nous avons ainsi la volonté de mettre le paquet, comme on dit, sur les établissements d'enseignement, sur l'enseignement et sur l'école en général, comme nous le montrons par ailleurs dans la gestion de la crise sanitaire.

C'est très simple : tout cela, mesdames et messieurs est un effort inédit, inédit, un engagement de la collectivité sur ces sujets dans des proportions jamais rencontrées. Enfin, dans un autre registre, mais qui concerne également le développement durable et la qualité de vie, puisque vous l'avez évoqué, madame la Maire, je vous annonce que l'État abondera de 6 000 000 d'euros le Fonds d'aide à l'insonorisation des riverains de l'aéroport de Nantes Atlantique madame la députée.

Cette écologie des résultats, cette écologie concrète, loin des dogmes et des postures, elle nous permet de nous donner toutes les chances de réussir le combat vital pour notre climat. Elle nous permet aussi de rassembler tous les Français et ils sont de plus en plus nombreux qui ont envie d'agir pour la planète. Nous sommes bien dans une écologie de l'action, une écologie de la cohérence qui se donne les moyens et les ambitions et qui ne se résume pas à des discours et des effets d'estrade. Nous modifions notre législation, car il faut faire bouger les lignes face à

l'urgence climatique, mais nous convainquons, nous accompagnons, nous finançons les transitions nécessaires grâce au plan de relance. La relance économique et sociale, la transition écologique, voilà bien deux grandes causes. Deux causes mobilisatrices. Deux causes qui nous réunissent et que nous n'allons pas cesser de porter dans les mois à venir. Deux causes qui nous permettent de donner aux difficultés du temps présent le sens de l'avenir et de l'exigence.

Je vous remercie.